

ÉCONOMIES

Aller vers *moins de consommation d'énergie*

Avant même la crise actuelle, Lorient Agglomération et les communes se sont engagées dans une voie qui allie sobriété, efficacité et développement des énergies renouvelables.

La crise énergétique de ces derniers mois a renforcé la prise de conscience quant à la nécessité de consommer moins d'énergie et de basculer vers des sources d'énergie non fossiles. Ainsi, Lorient Agglomération et de nombreuses communes ont adopté des plans de résilience énergétique afin de réduire leur facture cet hiver. Mais, sur le territoire, Lorient Agglomération et les communes n'ont pas attendu cette nouvelle crise pour investir dans la sobriété et l'efficacité énergétique. Lorient Agglomération est ainsi doté depuis trois ans d'un plan climat air énergie territorial (PCAET) qui vise la neutralité carbone d'ici 2050. De nombreux chantiers ont déjà été mis en route et le travail réalisé commence à payer puisque les consommations d'énergie sur le patrimoine de Lorient Agglomération amorcent depuis cinq ans une baisse, tout comme les émissions de gaz à effet de serre (lire page 18). La raison de cette diminution est double.

Premièrement, de nombreux panneaux photovoltaïques ont été installés afin de fournir l'électricité nécessaire sur certains sites ou bâtiments en autoconsommation. En moins de 10 ans, la production d'énergies renouvelables a été multipliée par 20 (lire page 18). Ensuite, les process industriels (production d'eau et assainissement, traitement des déchets) ont été fortement rationalisés. Le chemin à parcourir est cependant encore long : la part des énergies renouvelables n'est que de 4,3% sur le territoire. « Il faut viser la sobriété et l'efficacité, explique Isabelle Malot, chargée de mission plan climat à Lorient Agglomération. On se rend compte aujourd'hui que les voitures consomment de moins en moins d'essence et sont de moins en moins polluantes, mais que les gens roulent plus. L'impact du progrès technique, de l'efficacité énergétique n'est donc pas aussi bénéfique pour l'environnement car il faut en premier lieu se poser la question du juste besoin. »

La production d'énergies renouvelables prendra une part de plus en plus importante dans les prochaines années (ici à la station de traitement des eaux usées de Guidel).

LE MOT DU PRÉSIDENT



FABRICE LOHER,
Président de Lorient
Agglomération

UN TERRITOIRE QUI SE VEUT EXEMPLAIRE

Le projet de territoire adopté par Lorient Agglomération affiche clairement l'ambition de répondre au changement climatique. Cette ambition passe par une modification des comportements et de certaines politiques publiques. C'est le cas en matière de transport public avec la décarbonation de l'ensemble de la flotte de bus du réseau de Lorient Agglomération. Cet objectif se retrouve aussi en matière d'urbanisme afin de préserver les terres agricoles et les espaces naturels. Le projet de territoire veut également faire de l'Agglomération un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables localement, en renforçant la prévention et la valorisation des déchets et en soutenant l'économie circulaire. »

RÉSEAUX DE CHAUFFAGE

Le bois, moins cher et local

Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à investir dans une énergie dont le prix reste relativement stable dans le temps.



© Ville de Lorient

EN CHIFFRES

8

COMMUNES DOTÉES D'UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS :

Bubry, Hennebont, Inguiniel, Lanester, Locmiquélic, Lorient (3), Ploemeur, Plouay (2)

Locmiquélic, Hennebont, Plouay, Lorient, Lanester... Le territoire compte aujourd'hui une dizaine de réseaux de chaleur de chauffage urbain. Ils alimentent de nombreux équipements comme des piscines, le théâtre de Lorient, des écoles, des logements collectifs. Avec l'augmentation des coûts du gaz et de l'électricité, le bois est en effet devenu une source d'énergie courtisée, aussi bien par les particuliers que par les collectivités.

Ces dernières ont depuis quelques années investi dans des réseaux de chauffage urbain alimentés par une énergie moins chère et souvent locale (une cinquantaine de km à la ronde sur Lorient Agglomération). Sur le territoire, les communes se sont associées afin de créer la SPL bois énergie renouvelable, une société publique locale dont elles sont actionnaires, chargée de créer et d'exploiter ce type d'installation. Née en 2017, la SPL présente un avantage précieux : la maîtrise du prix.

À Ploemeur, le dernier réseau de chaleur mis en service dessert les services techniques et la cuisine centrale de la commune, le centre pénitentiaire, le collège privé Jean-Paul II et des immeubles d'habitat. (photo en couverture). « Au départ, ce n'est pas forcément le niveau du prix qui nous a convaincus, explique Joseph Landais, responsable

développement durable à la Ville de Ploemeur. C'est surtout sa stabilité. C'est évidemment encore plus vrai aujourd'hui avec la multiplication par 3 ou 4 du prix du gaz pour les collectivités et les industriels. Ploemeur est également intéressé par la relocalisation de la production d'énergie. Nous avons des projets de boisement qui participeront à cette relocalisation. »

« Nous avons des projets de boisement »

Joseph Landais, Ville de Ploemeur

La Ville de Plouay a elle aussi opté depuis deux ans pour la chaleur bois avec deux réseaux, l'un au centre-ville et l'autre à Manehouarn. Ils alimentent la quasi-totalité des bâtiments communaux et ceux d'autres organismes : bibliothèque, écoles, salle de sport, police municipale, école de musique... « C'est une énergie à laquelle nous avons pensé bien avant la crise, souligne le maire Gwen Le Nay. La différence de prix avec le gaz n'était à l'époque pas si importante. C'était avant tout une démarche développement durable. »

PLOUAY

Vers le 100 % leds

Comme d'autres communes – Ploemeur est déjà 100 % leds - Plouay a choisi de mener un vaste plan de « relamping », comprenez le renouvellement de toutes les ampoules de ses bâtiments communaux et de l'éclairage public extérieur. « Cela fait plusieurs années que nous avons entamé ce renouvellement, précise Pascal Rio, le directeur général des services. Dès qu'une ampoule ne fonctionne plus, nous la remplaçons par du led. Ou alors, nous le faisons dès qu'il y a la rénovation d'un bâtiment. Nous sommes pratiquement à 90 % de leds en matière d'éclairage public. C'est une économie de 50 % ! »

Les ampoules LED sont aujourd'hui les ampoules recommandées car elles consomment très peu d'électricité

pour un excellent rendement lumineux. Leur prix d'achat est plus élevé que celui des lampes fluo compactes (ou basse consommation) mais leur durée de vie bien plus longue. Elles sont donc plus rentables. Récemment, ce sont le centre de loisirs de Manehouarn, la salle des fêtes, l'école de musique et l'esplanade des championnats du monde qui ont bénéficié de ce nouvel éclairage.

« C'est une économie de 50% »

CAUDAN

Rénovation : des écoles plus sobres en énergie



© H. Colomier

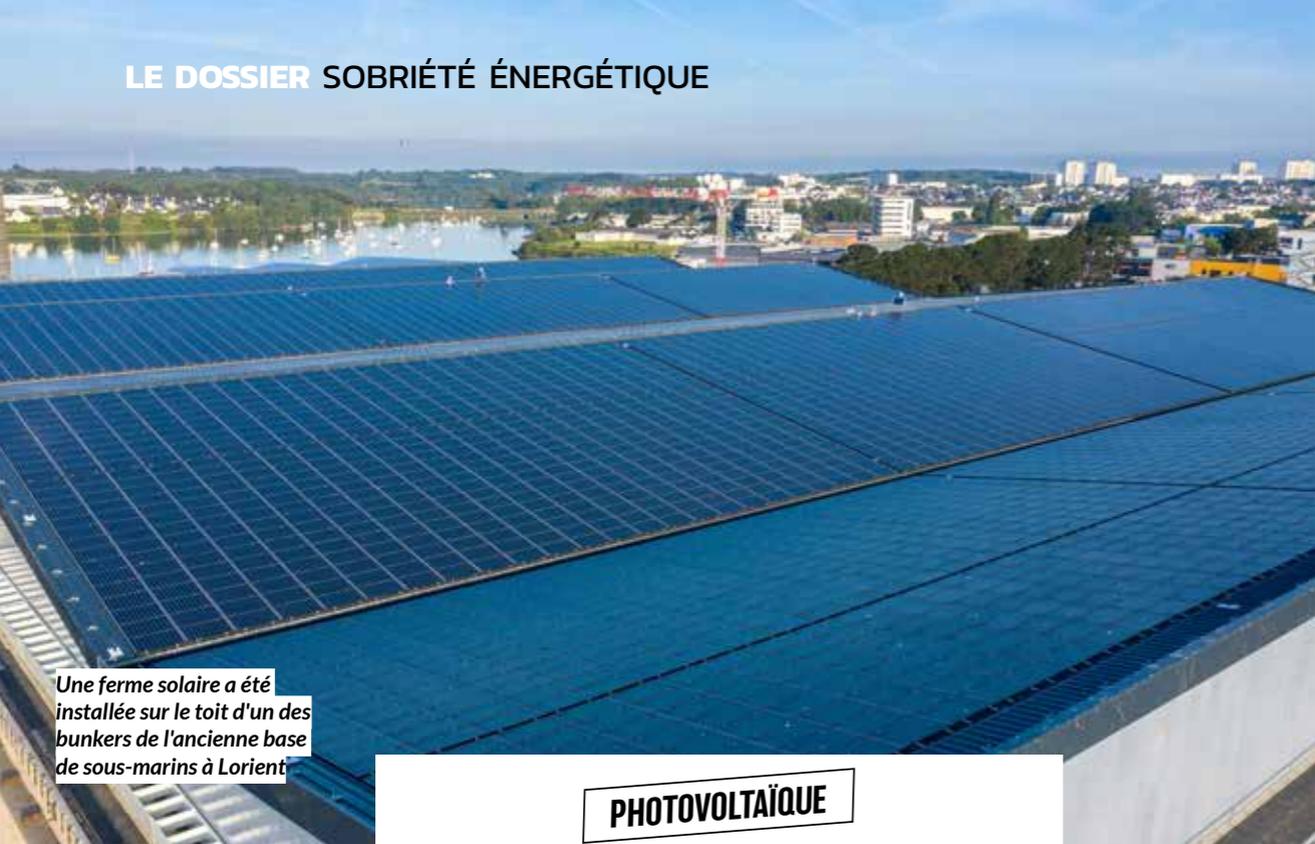
Après le restaurant municipal, inauguré au mois de septembre dernier, ce sont les écoles de la commune qui ont fait l'objet de travaux de rénovation énergétique avec pour objectif de réduire de 50 % les consommations électriques dès la fin 2023 alors que le gouvernement a fixé cette échéance pour 2040. Ces travaux présentaient aussi l'avantage d'embellir des bâtiments datant des années 70 et fréquentés par 300 élèves. Au-delà de la rénovation thermique, l'éclairage sera complètement revu pour une installation 100 % led. La qualité de l'air ambiant a aussi été

prise en compte avec l'installation de ventilation pour toutes les salles et un contrôle du taux de CO₂. Par ailleurs, une partie des dalles de faux plafond, de la laine de verre et des menuiseries fera l'objet d'un réemploi via une filière d'économie circulaire.

« Nous avons lancé le programme dès 2020 et il arrive au moment opportun pour la commune alors que le coût de l'énergie va tripler dès 2023, explique le maire Fabrice Vély. Pour atteindre le palier de - 60 %, à l'échéance de 2050, il suffira de passer la production de chaleur à la biomasse avec un mini-réseau de chaleur entre les bâtiments. »



© H. Colomier



Une ferme solaire a été installée sur le toit d'un des bunkers de l'ancienne base de sous-marins à Lorient

PHOTOVOLTAÏQUE

Le solaire prend toute sa part

Installés depuis 2014, les panneaux photovoltaïques posés sur le toit de la Maison de l'Agglomération, où travaillent 300 agents, sont aujourd'hui amortis. L'électricité qu'ils produisent désormais est autant d'argent économisé pour Lorient Agglomération, puisqu'elle est directement consommée dans les bureaux et salles du bâtiment, situés dans le quartier du Péristyle, à Lorient.

De nombreuses autres installations de ce type ont été réalisées ou le seront d'ici la fin de l'année sur des sites appartenant à Lorient Agglomération. Cela a été le cas dès 2008 à la Cité de la Voile Éric Tabarly (Lorient La base), puis au fil des années sur des pôles de collecte, des ateliers, des stations d'épuration, le site de traitement des déchets à Caudan ou celui de

stockage des déchets ultimes de Kermat à Inzinzac-Lochrist.

Les grosses installations deviennent rentables

« Nous avons aujourd'hui une puissance installée de 900 mégaWh maximum et nous passerons à 1 500 d'ici quelques semaines, explique Bruno Paris, vice-président chargé de la transition écologique. Comme ce sont surtout des installations en autoconsommation, c'est-à-dire une consommation

immédiate et sur place, nous disposons de cette électricité à un coût stable et inférieur au prix du marché. » Le gain est de 120 000 euros en 2021, soit 8 % de la facture d'électricité de Lorient Agglomération, une proportion amenée à progresser puisque de nouvelles installations sont déjà prévues.

« Au prix de l'électricité aujourd'hui, les installations deviennent rapidement rentables, souligne Laëtitia Lallouët, chargée de la transition énergétique territoriale à Lorient Agglomération. On privilégie les toitures. Mais, sur certains sites industriels, il y a aussi beaucoup d'espaces qui ne sont pas utilisés et qui peuvent accueillir des panneaux photovoltaïques. » C'est le cas aussi de certains parkings extérieurs couverts dont les toits peuvent accueillir des panneaux photovoltaïques.

EN CHIFFRES

5 000 mètres carrés de panneaux

1 500 mégaWh de puissance maximale installée

940 mégaWh produits en 2022

TRANSPORT

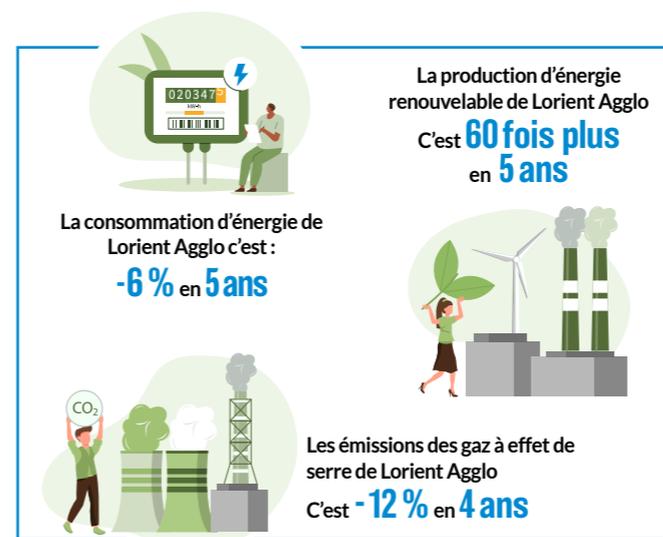
De l'énergie verte pour les bus



© N. Saint-Maur

Dans moins de dix ans, le parc de bus de Lorient Agglomération, près de 100 véhicules, roulera avec deux énergies renouvelables, le BioGNV et l'hydrogène vert. La première est issue de la méthanisation de déchets ménagers. Lorient Agglomération possède même sa propre installation de production de BioGNV sur le site de Kermat, à Inzinzac-Lochrist, où sont stockés les

déchets non recyclables, issus de la poubelle bleue. La seconde, l'hydrogène vert, est créée à partir d'électricité renouvelable (photovoltaïque, hydrolien, éolien), c'est-à-dire produite sans faire appel à des énergies fossiles, et elle ne rejette pas de gaz à effet de serre. Produire de l'hydrogène est aussi une manière de stocker l'énergie électrique produite lors des heures creuses, qui autrement serait perdue.



VOS INTERLOCUTEURS POUR VOS PROJETS

PARTICULIERS

L'ESPACE INFO HABITAT

Pour les travaux de rénovation énergétique, un nouveau mode de chauffage, une énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaire...), des conseils neutres et gratuits et une aide dans vos démarches.

ESPACE INFO HABITAT

0 800 100 601
(du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30)

COMMUNES

UNE PLATEFORME DE SERVICES

La plateforme services énergies de Lorient Agglomération propose aux communes des diagnostics et des études sur leur consommation d'énergie et l'état de leur patrimoine, des préconisations de réhabilitation et des conseils sur le choix de l'énergie.

CONTACT : LAURENT LE DEVEDEC

02 90 74 74 26 / lledevedec@agglo-lorient.fr

ENTREPRISES

L'APPUI D'ALOEN

Le fonds chaleur : accompagnement technique, administratif et financier pour le développement des énergies renouvelables thermiques et aides pouvant aller jusqu'à 65 % du montant total de l'investissement.

Dispositif commerces de moins de 1 000 m² : diagnostic énergétique complet, compte rendu et indications sur les travaux.

RENSEIGNEMENTS : 02 97 21 29 38
aloen.fr